

((top))

8294

**CHICOPEE  
QUIX®PLUS  
SERVIETTE HYDROACTIVE POUR DÉSINFECTER LES SURFACES  
COMMERCIAL**

(front panel of the box)

8294

**CHICOPEE  
QUIX®PLUS  
SERVIETTE HYDROACTIVE POUR DÉSINFECTER LES SURFACES  
COMMERCIAL**

**GARANTIE :**

Chlorure de *N*-alkyl (60% C14, 30% C16, 5% C12, 5% C18)  
diméthylbenzylammonium ...1.87 %  
Chlorure de *N*-alkyl (68% C12, 32% C14)  
diméthyléthylbenzyl-ammonium.....1.87 %

**NO D'HOMOLOGATION : 26251 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

**DANGER  
CORROSIF POUR LES YEUX LA PEAU**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**CONTENU NET : 72 SERVIETTES ROSES (20cm x 17,5cm x 7,5cm)**

©2001 CHICOPEE, INC.

®Marque de fabrique déposée de Chicopee, Inc.

Les meilleures pratiques de Chicopee recommandent l'utilisation de gants pour la manipulation de ce produit.

Les gants ajoute une barrière assainissante au moment d'assainir une surface.

PAT. #5,091,102 et autres brevets connexes

CHICOPEE FABRIQUÉ AUX É.-U.

1203 S. CHICOPEE ROAD

BENSON, NC 27504 U.S.A.

©2001 CHICOPEE, INC.

(side of the box)

8294

CHICOPEE

**QUIX@PLUS**

**SERVIETTE HYDROACTIVE POUR DÉSINFECTER LES SURFACES**

### **COMMERCIAL**

Ces serviettes sont prétraitées avec des produits chimiques désinfectants et sont conçus pour les restaurants et autres endroits commerciaux où des produits alimentaires sont préparés. Elles permettent de désinfecter les surfaces dures non poreuses comme l'acier inoxydable, les surfaces chromés, le vinyle et la céramique. En devenant actives au contact de l'eau, elles créent une solution assainissante qui peut être utilisée sur des surfaces propres et sèches avec lesquelles des produits alimentaires sont en contact, comme des bacs, des planches à découper, des trancheuses, des ustensiles et des comptoirs. Les serviettes doivent être imbibées d'eau et il faut les presser plusieurs fois afin d'activer la solution assainissante qui, lorsqu'on suit les directives, réduit le nombre de bactéries sur des surfaces nettoyées en contact avec des produits alimentaires. Les serviettes doivent être conservées dans la solution assainissante entre deux utilisations.

### **MODE D'EMPLOI :**

Éliminer les résidus de nourritures et la saleté des surfaces à assainir en utilisant un détergent adéquat, procéder à un pré-rinçage, pré-trempage ou un pré-récure.

**Pour assainir des surfaces non poreuses de préparation des aliments nettoyées et rincées à l'eau potable :** préparer une solution active quaternaire de 200 ppm en plongeant une serviette Quix@PLUS dans 3,78 litres d'eau. Presser la serviette avec les doigts plusieurs fois afin d'activer la solution nettoyante et assainissante.

**Pour assainir des objets immobiles** (bacs, planches à découper, trancheuses, ustensiles et comptoirs) : Couvrir la surface avec une solution active quaternaire de 200 ppm obtenue en plongeant une serviette Quix@PLUS dans 3,78 litres d'eau d'une dureté maximal de 400 ppm (CaCO<sub>3</sub>). Presser la serviette avec les doigts plusieurs fois afin d'activer la solution nettoyante et assainissante.

La surface doit être complètement couverte par le produit et il faut veiller à ce que la surface demeure mouillée pendant au moins 60 secondes. Utiliser une serviette pour absorber les restes de solution après 60 secondes, et laisser la surface sécher à l'air. Préparer quotidiennement une nouvelle solution ou plus souvent en cas de saleté apparente. Tester la solution.

### **PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Présente un risque pour les humains et les animaux domestiques. Irritant pour les yeux et la peau.

**PREMIERS SOINS :**

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

Entreposer les serviettes inutilisées dans un endroit sec. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

**À L'ATTENTION DE L'USAGER :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )